



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de Vaucluse**

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Affaire suivie par Maxime LAGLEIZE

Tél : 06 07 96 42 96

Aurore DESPRES

Tél : 07.88.31.36.21

Courriel : aurore.despres@ac-aix-marseille.fr

PROPOSITION DE CANDIDATURE POUR L'OBTENTION DE
**LA MEDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE
L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

Candidature pour :

☐ LA LETTRE DE FELICITATION

☐ LA MEDAILLE DE BRONZE

☐ LA MEDAILLE D'ARGENT Année de l'obtention de la médaille de Bronze : _____

☐ LA MEDAILLE D'OR Année de l'obtention de la médaille d'Argent : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Ville et Département de naissance _____

(Préciser l'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille ainsi que le n° du département)

Adresse postale : _____

CP : _____ Ville _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nationalité : _____

Pour les personnes nées à l'étranger, préciser :

Nom et prénom du Père : _____

Nom de jeune fille et prénom de la Mère : _____

Profession : _____

(Pour les retraités, préciser l'ancienne profession)

Fonctionnaire : ☐ Oui ☐ Non

Militaire : ☐ Oui ☐ Non

**Joindre une photocopie lisible, recto/verso, de la carte nationale d'identité
ou du passeport ou d'un extrait d'acte de naissance**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PROPOSANT :

Nom et prénom : _____

Qualité : _____

Association / Club / Comité : _____

(Si différent)

Nom prénom du président : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

SERVICES BENEVOLES RENDUS A LA CAUSE ASSOCIATIVE DU CANDIDAT :

Période (de ... à ...)	Association ou Club (en toutes lettres) + Ville	Fonction exercée (président, organisateur, secrétaire, administrateur, animateur, arbitre ...)

AVIS MOTIVÉ DU PROPOSANT :

(L'avis portera sur les qualités humaines, techniques et pédagogiques du candidat proposé)

A _____, le _____
Nom, prénom, qualité du proposant
Signature et tampon

NB : Vous avez la possibilité de joindre l'avis motivé de toute autre personnalité du monde associatif, en reprenant ce même document.

Ce dossier est à retourner dûment rempli

- Soit à l'adresse mail suivante : aurore.despres@ac-aix-marseille.fr
- Soit par courrier à l'adresse suivante :
DSDEN – SDJES
49 rue Thiers
84000 AVIGNON

Calendrier de dépôt des dossiers :

- Dossiers de lettre de félicitations et médaille de bronze :
 - Au plus tard le 15 novembre pour la promotion du 1^{er} janvier
 - Au plus tard le 30 mai pour la promotion du 14 juillet
- Dossiers médaille d'argent et d'or :
 - Au plus tard le 1^e mars pour la promotion du 14 juillet

RAPPEL

L'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif répond aux règles fixées par le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969.

Cette **médaille** est destinée à récompenser les personnes, sans conditions de nationalité, qui se sont distinguées de manière particulièrement honorable au service :

- Du sport, de l'éducation populaire, des mouvements de jeunesse,
- Des activités socio-éducatives, des colonies de vacances, des œuvres de plein air ...
- Des activités sociales, d'activités associatives au service de l'intérêt général.

Conditions de durée à remplir pour une proposition à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- Médaille de bronze : être âgé d'au moins 24 ans et six années d'engagement
- Médaille d'argent : dix années d'engagement, dont quatre années de fonction après la médaille de bronze
- Médaille d'or : quinze années d'engagement, dont cinq années de fonction après la médaille d'argent

La **lettre de félicitation** récompense celles et ceux qui ne remplissent pas encore toutes les conditions d'accès à la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, mais qui se dévouent dans ses champs d'action.

Il s'agit d'encourager la jeunesse sportive, associative, individuelle ou collective à être reconnue pour un acte de civisme ou de citoyenneté.